



PUBLIC

Professionnels exerçant auprès d'un public enfant ou adulte en situation de handicap



PRÉ-REQUIS

Aucun



DURÉE

2 jours - 14 heures



MODALITÉS

Présentiel



TYPE DE VALIDATION

Certification de réalisation
Attestation de fin de formation

» CONTEXTE

Au regard des politiques sociales et des recommandations de bonnes pratiques des dernières décennies, le paradigme de l'accompagnement évolue et tend vers une identification des besoins et un développement du pouvoir d'agir des personnes. Les nombreuses expérimentations auprès d'un public en situation de handicap adultes et enfants ont démontré les effets positifs du développement de l'autodétermination, les répercussions sur leur qualité de vie et leur bien-être.

Cette formation propose aux professionnels des outils concrets reconnus scientifiquement pour penser l'accompagnement et rendre les personnes accompagnées actrice de leur vie.

» RÉSULTATS ATTENDUS

Concevoir un accompagnement s'appuyant sur la théorie de l'autodétermination

» OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Contextualiser l'autodétermination dans le cadre juridique et les recommandations des bonnes pratiques en prenant en compte les spécificités des personnes accompagnées
- Analyser les pratiques actuelles et les possibilités d'évolution
- Accompagner la personne dans l'expression de ses choix ou de son projet
- Encourager la mise en action de la personne en prenant en compte la spécificité de son handicap

» MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Méthode participative / Exercices pratiques / mise en situation / Échanges d'expériences / Présentation des documents de référence / Visualisation de vidéo
- Travaux en sous-groupes / Identification de bonnes pratiques
- Remise d'un livret pédagogique : références scientifiques, réglementaires et points clés de la formation



DATES ET LIEUX

A définir - En vos locaux



TARIFS

Nous consulter



INTERVENANTE

Erika BOIZIOT
Educatrice Spécialisée -
Psychopraticienne Thérapies Brèves
Formatrice en travail social



Lieux aménagés et modalités adaptées pour faciliter l'accès et l'usage aux personnes en situation de handicap.

PROGRAMME

JOUR 1 :

- Lien avec politiques actuelles (Loi 2002, loi 2005 et convention relative aux droits des personnes handicapées)
- Les spécificités de la déficience intellectuelle : notion de raisonnement, notion de pensées abstraites, notion de planification, stratégie de résolution de problèmes
- Approche conceptuelle de l'autodétermination d'après le modèle de Wehmeyer : autodétermination, autonomie, autoréalisation, autorégulation
- Qu'est-ce que l'autodétermination et qu'est-ce qu'elle n'est pas
- Les possibilités de choix/ actions concernées par l'autodétermination dans les différents contextes

JOUR 2 :

- La co-construction avec les personnes accompagnées des objectifs opérationnels : les objectifs SMART, la méthode des petits pas, les indicateurs de réussite
- Les leviers de l'apprentissage et de la motivation
- La posture facilitatrice
- Exemples d'outils pour accompagner la personne dans le développement de son autodétermination

OPTION JOUR 3 (nous consulter) :

- Retour sur l'expérimentation de l'autodétermination pendant le temps d'intersession
- Analyse de l'application sur le terrain, identification des freins rencontrés et consolidation des méthodes proposées lors des deux premiers jours